

SESSION EXTRAORDINAIRE – 21 MAI 2024

PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT D'ABSENCE DE QUORUM

Session extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Chelsea convoquée à 8 h le 21 mai 2024 à la bibliothèque municipale de Chelsea au 100, chemin d'Old Chelsea, Chelsea (Québec).

ÉTAIENT PRÉSENTS les conseillères Cybèle Wilson et Kimberly Chan, sous la présidence du Maire Pierre Guénard.

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS Me Charles-Hervé Aka, Directeur du Service des affaires juridiques et du greffe, Mme Christine Séguin, Greffière adjointe, M. Robert Binette, Directeur général adjoint et Directeur du Service des finances, Mme Ghislaine Grenier, Responsable des communications et Mme Marie-Pier Drolet, Agente aux communications.

ÉTAIENT ABSENTS la conseillère Rita Jain et les conseillers Enrico Valente, Dominic Labrie et Christopher Blais.

CONSTAT DE QUORUM

Conformément à l'article 155 du Code Municipal du Québec, lorsqu'il y a absence de quorum, deux membres du conseil présents peuvent ajourner la session.

Le Maire Pierre Guénard et les conseillères Cybèle Wilson et Kimberly Chan ayant constaté qu'il n'y a pas quorum et déclarent que l'assemblée est ajournée au 28 mai 2024, à 18 h.

Un avis spécial sera signifié à tous les membres du conseil qui n'étaient pas présents.

Charles-Hervé Aka
Directeur du Service des affaires
juridiques et du greffe

Pierre Guénard
Maire